

*Questions orales***L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humbolt):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le lendemain du 1<sup>er</sup> avril, l'ACDI a fait livrer par porteur au CUSO et à d'autres ONG des lettres leur annonçant que leurs subventions passeraient de 3,3 pour chaque dollar à 2 pour chaque dollar, ce qui représente une réduction de 25 p. 100 et que d'autres ONG perdraient d'autres subventions.

Ces ONG avaient signé des contrats avec l'ACDI, dont certains tout récemment. Pourtant, l'ACDI a rompu sommairement ces contrats, forçant les ONG à ne pas respecter certains de leurs propres contrats en matière de développement et à mettre des employés à pied.

Le ministre nous dira-t-il pourquoi le gouvernement a pris pour cible les ONG spécialisées en développement, notre système le plus efficace de livraison de l'aide publique au développement, pour imposer ces coupes massives?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, disons d'abord que je vais examiner la question en détail. La ministre des Relations extérieures n'est pas à la Chambre, mais nous étudierons ensemble cette question à fond.

Je tiens à dire, cependant, que nous n'avons pas pris pour cible les ONG spécialisées en développement. Notre gouvernement compte vraiment sur ces organisations de diverses façons, notamment pour faciliter l'acheminement de l'aide au développement vers les pays avec lesquels nous ne voulons pas avoir, pour diverses raisons, des relations de gouvernement à gouvernement.

Le député sait que le Canada fait face à de très graves problèmes économiques. Nous devons régler ces problèmes. Cela exige une politique d'austérité. Aucune partie de l'activité du gouvernement canadien et même du Canada en général ne peut éviter les conséquences des efforts que nous faisons pour redresser l'économie canadienne aujourd'hui pour qu'elle serve mieux les intérêts du Canada à l'avenir.

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, nous nous inquiétons pour les gens qui ont besoin de cette aide dans les pays du tiers monde. Pour que les ONG puissent planifier leur avenir, le ministre s'engagera-t-il, au nom de son gouvernement, à examiner ces coupes avec les ONG et à faire en sorte qu'il n'en fera pas d'autres de cette façon?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Le gouvernement est toujours prêt à consulter les ONG et d'autres organisations.

Je ne voudrais pas induire la Chambre en erreur, cependant. Nous connaissons une période d'austérité très difficile et nous en tenons compte. Je ne voudrais pas que les dirigeants des ONG pensent que nous mettrons en place un processus de consultation qui permettrait à l'ACDI, contrairement aux autres parties du gouvernement canadien, de ne pas être touchée par le programme d'austérité que la conjoncture économique et l'extrême prodigalité des gouvernements précédents ont imposé au Canada.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**M. Joe Fontana (London—Est):** En l'absence du ministre des Finances, je pourrais peut-être fournir au premier ministre et au ministre de l'Emploi des statistiques à jour sur le logement qui ont été compilées par leur propre organisme, la SCHL.

Selon les statistiques publiées aujourd'hui, les mises en chantier au Canada diminuent, notamment de 21 p. 100 en Ontario, et il n'y a eu aucune amélioration dans l'Ouest ni dans les provinces atlantiques, contrairement à ce qu'a indiqué aujourd'hui le premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il dire quand son gouvernement va reconnaître, au lieu de donner de fausses assurances et de tenir des discours pieux au peuple canadien, que ses politiques économiques sont trop limitées, qu'elles arrivent trop tard et qu'elles ont des effets trop douloureux?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, les politiques du gouvernement ne sont pas trop limitées, elles n'arrivent pas trop tard et elles n'ont pas d'effets trop douloureux.

Nous sympathisons beaucoup avec ceux qui ont perdu leur emploi, et c'est la raison pour laquelle nous essayons d'adapter nos programmes de formation pour que les gens se qualifient pour les emplois de l'avenir et non pas les emplois du passé.

Je tiens à rappeler au député que le nombre des mises en chantier se situe actuellement à 106 000, comparativement à 104 000 le mois précédent. Il faut de toute évidence y voir un signe de reprise.